

Fortunat Biselele, le « prisonnier politique » qui subit le martyre de Mme le garde des Sceaux

P. 3

ECONEWS

Directeur de Publication : Faustin Kuediasala

N° 733 du vendredi 19 au dimanche 21 mai 2023

Prix : 3.000 FC

Journal en ligne
et Tri-hebdomadaire
d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa/Gombe
Tél : +243 81 904 17 63/89 301 93 05
+ 243 903 185 670

E-mail : kuediasala@gmail.com
www.econewsrdc.com
L'info qui fait échos

Chasse ouverte à 961 agents de l'Etat multipayés

P. 2

Délivrance des attestations d'enregistrement : nouvelle fenêtre d'opportunité de l'ARSP aux sous-traitants locaux

Pour aider à l'éclosion d'une véritable classe moyenne en République Démocratique du Congo, l'Autorité de régulation de la sous-traitance dans le secteur privé (ARSP) a ouvert une nouvelle opportunité pour les sous-traitants d'activités publiques. Ils ont désormais la possibilité de souscrire pour une attestation d'enregistrement qui leur donne la garantie pendant trois ans.

P. 12



PARLONS-EN

Énième alerte aux Kulunas !

ECONEWS

Si l'on omet les retombées des inondations meurtrières de Kalehe ou les violences en territoires de Kwamouth, Bagata et dans la périphérie de Kinshasa; l'audit du fichier électoral en cours et la pénurie de farine de maïs dans les espaces Grand Katanga et Kasai et l'annonce de la manifestation de l'opposition de samedi 20 mai l'actualité politique connaît une relative accalmie, en cette fin de troisième semaine de mai.

Seul le banditisme urbain, le fameux « phénomène kuluna », s'invite de jour et comme de nuit dans les conversations. Il est omniprésent et ses victimes au quotidien ne se comptent plus.

(Lire en page 2)

A quelques pas de la première rencontre entre les ONGs, dont CNPAV, et Dan Gertler

P. 4

Geste de cœur de Matata Ponyo aux déplacés de guerre du Nord-Kivu

P. 8

Chasse ouverte à 961 agents de l'Etat multipayés

Des dirigeants d'entreprises publiques mis bruyamment en cause dans des malversations unanimement dénoncées par une presse chauffée à blanc et la clameur publique; des proches collaborateurs du chef de l'Etat incarcérés pour des faits avérés d'indélicatesses tant politiques que financières autour de projets bidons; des membres du gouvernement dont on ne peut pas retracer l'héritage d'une fortune familiale qui se trouvent subitement à la tête de fortunes colos-

Le scénario est le même : après quelques jours dans les geôles secrètes de l'ANR et une rapide présentation au juge, le concerné est mis sous mandat de dépôt et transféré sous forte escorte et sous l'œil des caméras à la célèbre prison centrale de Makala. Puis, à mesure que les jours passent, la passion retombe. Jusqu'au jour où le juge estime qu'il n'existe pas de preuves suffisantes. Le coupable d'hier est mis en liberté provisoire, s'il n'est pas purement et simplement acquitté. Peu après, il prend son avion « pour des soins appropriés » en Occident. Quant aux sommes présumées détournées (souvent des dizaines de millions de dollars américains) ne sont jamais recouvrées par le Trésor public.

Le cas le plus emblématique reste celui de Vital Kamerhe, premier directeur de cabinet du tout nouveau président de la République entré en fonction en janvier 2019. Il est accusé en juin 2020 du détournement de plus de 50 millions de dollars US destinés à la réalisation d'infrastructures dans le cadre

du Programme dit de «100 Jours», un projet-phare d'ouverture du mandat de Félix Tshisekedi.

Il est condamné à 20 ans de travaux forcés, peine qui sera ramenée en appel à 13 ans. Avant d'être acquitté «faute de preuves suffisantes».

Peu avant, le président de la République, répondant à Goma aux questions de la presse, avait dit de lui que «Vital est un honnête homme, et le pays aura encore besoin de lui». Dès lors, l'opinion nationale était fondée à entretenir le doute quant à la volonté du successeur de Joseph Kabila d'instaurer un régime d'impunité par une lutte implacable contre la corruption. Et le 23 mars 2023, Kamerhe est appelé au gouvernement où il occupe le fauteuil de vice-premier ministre en charge de l'Economie.

L'IGF ET LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MAGISTRATURE DANS LA DANSE

Dans sa lutte contre la corruption et la fraude dont les en-

quêtes fortement documentées et étayées de preuves irréfutables, l'Inspection générale des finances (IGF) vient d'instaurer un nouveau mécanisme destiné à assurer une surveillance des magistrats dans l'instruction des dossiers de malversations financières. Dorénavant, copie des dossiers des chefs d'entreprises concernés déposés au juge instructeur seront transmis au Conseil supérieur de la magistrature (CSM).

Pour l'Inspecteur général des Finances, Jules Alingete, la démarche vise à exercer une pression sur les magistrats du Parquet et du siège à y regarder par deux fois avant de prononcer des acquittements scandaleux et des mises en liberté provisoire contre leur propre intime conviction, nourrissant par ces agissements le doute du justiciable ordinaire qui a perdu toute confiance dans la justice congolaise. Un corps judiciaire que le président de la République ne cesse de fustiger à chacun de ses discours sur l'état de la Nation.

ECONEWS

961 AGENTS DE L'ÉTAT MULTIPAYÉS : UN NOUVEAU DÉFI

Poursuivant sur sa lancée, l'Inspection générale des Finances vient d'engager un combat autrement plus révélateur du degré de sophistication atteint par les réseaux qui opèrent des ponctions mensuelles indues à hauteur d'environ 65 millions de dollars US. En effet, les enquêteurs de l'IGF ont identifié pas moins de 961 agents des services publics de l'Etat payés sur des listes de plusieurs ministères autres que ceux qui les emploient.

Parties de la Direction de la paie du ministère du Budget, les ramifications des réseaux mafieux s'étendraient jusque dans les administrations provinciales. Des comptes ont préalablement été fermés auprès de quelques banques, avant l'engagement des poursuites judiciaires. Pour une fois, les inspecteurs des Finances comptent sur la collaboration active du CSM appelé à exercer des pressions significatives sur un système judiciaire lui-même gangrené par une corruption endémique.

Marche du 20 mai : Gentiny Ngobila impose un itinéraire à l'Opposition

ECONEWS

Le Bloc de l'Opposition, formé entre Moïse Katumbi, Martin Fayulu, Matata Ponyo et Delky Sesanga, a reçu jeudi du gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, l'autorisation d'organiser sa marche. Cependant, l'autorité urbaine a imposé un itinéraire que, visiblement, l'Opposition n'a pas digéré.

Selon le site d'infos en ligne, opinion-info.cd, au cours d'une réunion, tenue jeudi, entre les organisateurs de la marche de l'Opposition et les autorités urbaines, le gouverneur a tenu à proposer un seul itinéraire (de Rond-point Sakombi au stade YMCA), en supprimant celui de Super Lemba jusqu'au Palais du peuple.

«Il est également important de noter que pendant la réunion l'autorité urbaine a insisté sur la discipline et la responsabilité de chacune des Organisations politiques», a rappelé le ministre provincial de l'Intérieur qui a exhorté chacun des leaders à encadrer ses militants, afin d'éviter tout acte de vandalisme et préserver l'ordre public.

«Le gouverneur nous a refusé l'itinéraire de Lemba Super - Limete - Palais du peuple, sous prétexte que l'UDPS, le parti au pouvoir, prévoit aussi de marcher du Rond-point Ngaba au Stade Tata Raphaël, et que son parti, ACP (Ndlr : Alliance des congo-



Le gouverneur Gentiny Ngobila en réunion jeudi avec des délégués de l'Opposition

lais progressistes) a également un meeting au stade municipal de Masina, un quartier populaire de la partie Est de Kinshasa», a déclaré Prince Epenge, l'un des organisateurs de la marche, cité par opinion-info.cd.

A l'occasion, Prince Epenge a dénoncé les stratagèmes du gouverneur Ngobila qui cherche à vider la marche de l'opposition de tout son contenu, en l'éloignant le plus possible du quartier chaud du district de Tshangu, généralement acquis à l'Opposition.

En l'absence d'un compromis, on s'attend à une confrontation ce samedi avec les forces de l'ordre, dans la mesure où l'Opposition a dit maintenir son itinéraire de Lemba Super jusqu'au Palais du peuple, en passant par les boulevards Lumumba, Sendwe et Triomphal.

«Nous confirmons notre itinéraire de Lemba Super jusque devant le siège du parti de Martin Fayulu ECIDé, sur le boulevard

Comité laïc de coordination (CLC). Dans un communiqué, daté du jeudi 18 mai 2023, le CLC a peint un tableau sombre de la situation de la RD Congo, en général, et du Congolais, en particulier, marquée, dit-il, par «une insécurité généralisée qui campe aujourd'hui dans la capitale, même à Mbakana notamment, à la suite de la montée et de la manipulation des conflits entre communautés». Le CLC fait également mention des «menaces du banditisme urbain que sont les kulunas ainsi que les exactions des taxis lotos, les Wewas, qui se comportent en véritables gangs urbains, en cas d'accident, allant jusqu'à incendier des véhicules ou à les vandaliser face à la police impuissante».

Le CLC exprime aussi ses inquiétudes du processus électoral, rejoignant la position de la Mission d'observation électorale CENCO - ECC. A cet effet, le CLC note avec regret que la CENI a fait la sourde oreille aux suggestions des parties prenantes, préférant «un audit de sa propre composition», ce qui augure selon eux, «es élections chaotiques».

Répondant favorablement à l'appel du Bloc de Lubumbashi, le CLC lance une «campagne de sensibilisation et de réarmement morale de toutes ses structures de base» dans le but, promet-il, de «préparer le peuple à prendre ses responsabilités».

LE CLC AU SECOURS DE L'OPPOSITION

Pour sa marche de ce samedi 20 mai, l'Opposition a reçu un soutien de taille du très redoutable

PARLONS-EN

Énième alerte aux Kulunas !

(Suite de la Une)

Aucune municipalité de la capitale n'est épargnée. Des groupes de jeunes délinquants organisés en «écuries» sèment la terreur sur de simples passants, des vendeuses de pain et légumes, des jeunes filles. Vols à l'arrachée des sacs à main et de téléphones, cambriolages, suivis de viols et de blessures à la machette sont monnaie courante.

A leur sinistre mode opératoire viennent de s'ajouter des incendies, en plein jour, des domiciles ciblés, au grand désespoir des voisins qui observent sans intervenir, de peur d'être agressés à leur tour. Couardise ou prudence d'une population traumatisée, il n'empêche que quelque fois, par un sursaut de courage collectif quelques «Kulunas» sont arrêtés et brûlés vifs, entraînant des représailles dans un cycle de violence sans fin.

La police reste impuissante à juguler un phénomène qui échappe à tout contrôle dans une ville pourtant menacée par des insurgés qui, venus du Kwango, sont signalés dans la zone rurale de Maluku à moins de 100 kilomètres du centre-ville de Kinshasa. On ne peut s'empêcher de frémir à l'idée du degré de terreur que ces groupes feraient peser sur la ville en cas de leur jonction avec les insurgés.

Les chefs de la police de Kinshasa n'ont de cesse de répéter que ce corps est en sous-effectif; pourtant, les centaines de sous-commissariats disséminés à travers la ville jouent plus le rôle de parkings payants que celui d'interventions sur les scènes de crimes.

Par ailleurs, des unités entières sont affectées à la protection des autorités. Il n'est pas rare en effet qu'un seul ministre, député ou sénateur compte pour sa protection jusqu'à dix, voire vingt agents. Leurs domiciles et cortèges, la sécurité de leurs proches et celle des supermarchés tenus par des expatriés emploient des milliers d'agents de police qui seraient plus utiles à la protection de la population lambda et de ses maigres biens.

Fortunat Biselele, le « prisonnier politique » qui subit le martyre de Mme le garde des Sceaux

Admis sous surveillance militaire dans un centre médical de la place, pour des soins appropriés, Fortunat Biselele, ancien conseiller privé du Président de la République, a été reconduit manu militari à la prison centrale de Makala, sur ordre, dit-on, de Mme la ministre d'Etat en charge de la Justice, le Garde des Sceaux Rose Mutombo Kiese. Lundi devant la presse réunie au siège de l'ACAJ, dans la commune de la Gombe, à Kinshasa, le collectif des avocats de Fortunat

Biselele, représenté par Me Richard Bondo, a fait part d'une violation flagrante de la loi, estimant que leur client subit le martyre que lui impose Mme Rose Mutombo. Au nom du combat pour l'Etat de droit pour lequel le parti au pouvoir, l'UDPS, a consacré 37 ans de lutte, les avocats de Biselele en appellent au Chef de l'Etat pour stopper les dérives de Mme le garde des Sceaux.

ECONEWS

Après avoir servi le pouvoir au poste stratégique de conseiller privé du Chef de l'Etat, Fortunat Biselele, mieux connu sous le nom de « Bifort », serait-il finalement le prisonnier politique du régime qui l'a créé ? C'est ce que pensent ses avocats au regard de la tournure qu'a pris son incarcération à la prison centrale de Makala, alors que son procès n'a toujours pas été fixé devant les Cours et tribunaux de la République Démocratique du Congo.

Lundi devant la presse, ses avocats sont montés au créneau, dénonçant les graves manœuvres de Mme la Garde des sceaux Rose Mutombo qui a décidé de fouler aux pieds les règles élémentaires du droit pour clouer Fortunat Biselele.

Admis pour des soins appropriés dans un centre hospitalier de la place, Fortunat Biselele a été reconduit manu militari à la prison de Makala, sur ordre, dénoncent encore ses avocats, de Mme Rose Mutombo

Visiblement dépité, Me Richard Bondo, l'un des avocats de Biselele, n'a pas caché sa colère devant la presse.

ME BONDO SE DÉCHAÎNE

D'entrée de jeu, Me Bondo a fustigé les graves violations qui entourent l'affaire Biselele : « Comme vous le savez, notre client a été interpellé par l'Agence nationale des renseignements, ANR, à la suite de ses propos tenus dans une émission avec le journaliste camerounais Alain Foka. Il a été maintenu en garde à vue à l'ANR pendant six jours, soit du 14 au 20 janvier, en violation de la loi, car la loi fixe le délai maximal de la garde à vue à 48 heures. L'ANR l'a ar-

rêté pour les propos dans cette émission, qui n'ont aucun caractère séditionnaire. C'est après cela que les OPJ de l'ANR vont confisquer ses téléphones qu'ils vont fouiller, sans avoir obtenu l'autorisation d'un procureur, ce qui est totalement illégal. Je ne sais pas comment des prétendues preuves obtenues dans ces conditions de violations des lois du pays peuvent être prises en considération par un tribunal sérieux ».

Selon Me Bondo, on assiste depuis lors à une violation au grand jour des règles élémentaires de droit : « La volonté de nuire à notre client transparaît également dans le fait que l'ANR a retenu le véhicule dans lequel M. Biselele s'était rendu à son rendez-vous à l'ANR, sans que ce véhicule soit concerné en rien par le dossier judiciaire de notre client, sans que ce véhicule ne soit une pièce à conviction d'aucune prévention. Depuis le 14 janvier 2023, les avocats et la famille de M. Biselele ont formulé plusieurs demandes afin de récupérer ce véhicule, mais l'ANR s'y refuse sans en donner aucune explication. Sommes-nous encore dans un état de droit comme le veut le chef de l'Etat ? »

Il s'en explique en ces termes : « Selon la loi portant création de l'ANR, il est stipulé que l'ANR a pour mission de chercher les infractions à la sécurité, mais dans le respect de la loi. Comme il n'y a pas eu respect de la loi, tous les PV sont faux et ne peuvent être retenus par le procureur. C'est dans ce contexte que Fortunat Biselele a été transféré au CPRK. Et le jour du transfert, l'ANR avait mobilisé la presse pour assister à son arrivée au parquet, où le camion qui amène les prisonniers à Makala était déjà rangé. Tout ceci montre clairement qu'il s'agit d'une pièce de théâtre arrangée à l'avance ». Avant



Le collectif des avocats de Fortunat Biselele, avec Me Richard Bondo (au milieu). Photo : radio Okapi.

de revenir sur sa reconduite à la prison centrale de Makala, alors qu'il était admis en soins intensifs dans un centre médical de la place.

« Après l'avoir fait ausculter par les médecins du CPRK, le gardien de la prison centrale de Makala a écrit la ministre d'Etat et ministre de la Justice pour lui dire que notre client était malade, et qu'il doit être transféré dans un hôpital approprié pour traitement. La ministre de la Justice va en référer au ministre de la Santé qui, à son tour, va désigner une équipe des médecins qui va lui faire rapport. Ce rapport reconnaît l'état critique de l'état de santé de notre client. C'est ainsi qu'on va le transférer à l'hôpital. Faute d'équipement adéquat, l'hôpital n'a fait grand-chose. Mais un mois jour pour jour, la ministre de la Justice décide le renvoi de notre client en prison. Le samedi 13 mai, à 4h du matin, il est jeté violemment dans un véhicule qui le ramène à l'hôpital », a indiqué Me Bondo.

LA MAIN NOIRE DE MME LA GARDE DES SCEAUX

Si l'affaire Biselele est

désormais guidée par des motivations plus politiques que juridiques, Me Bondo désigne le bras d'exécution qui n'est autre Mme la ministre d'Etat en charge de la Justice et Garde des sceaux.

« Nous qui avons connu Mme la ministre Rose Mutombo Kiese comme défenseur des droits de l'Homme avec son ONG CAFCO sommes étonnés de la voir devenir aujourd'hui elle aussi un bourreau des droits de l'Homme, en violant à ce point les droits de notre client. Ici, il y a trois articles de la Constitution qui sont violés, à savoir : l'article 16 : Nul ne peut être soumis à un traitement cruel, inhumain ou dégradant ; l'article 17 : Toute personne accusée d'une infraction est présumée innocente jusqu'à ce que sa culpabilité ait été établie par un jugement définitif ; l'article 18 : Tout détenu doit bénéficier d'un traitement qui préserve sa vie, sa santé physique et mentale ainsi que sa dignité », a lancé Me Bondo. Et de s'interroger : « Qu'est-ce qu'un Garde des sceaux ? C'est le gardien des emblèmes

de la République, le juriste maison du gouvernement, la conseiller juridique de la République. Quand elle s'érige elle-même en violatrice de la Constitution et des lois, la démocratie est menacée. Devant ce scandale qui ne respecte ni la vie ni la santé de notre client, nous avons pensé que l'opinion publique nationale et internationale doit considérer Biselele Fortunat comme une victime politique, car aucune procédure ni juridique ni judiciaire, ne peut justifier le sort qu'on lui fait subir ».

En alertant l'opinion publique, via la presse, Me Bondo motive cette démarche : « C'est contre le triomphe de ce mal, que le collectif des avocats de Biselele Fortunat s'élève pour que le régime pénitentiaire soit réglé par le président de la République selon l'article 115 du Code de procédure pénale congolais ». Avant de lancer une réflexion qui couronne les dérives d'un régime qui a juré de promouvoir l'Etat de droit : « Vous savez que notre client a passé 14 jours pendant lesquels sa détention n'était couverte par aucun acte de procédure. Tout ceci montre qu'il est victime d'une lutte de positionnement autour du chef de l'Etat pour éliminer les uns et positionner les autres. Mais la justice n'a pas à être utilisée dans ce genre de manœuvres politiciennes. Un de vos confrères, le journaliste algérien Hocine Aït Ahmed, a déclaré dans son livre 'l'afro fascisme' : 'Les nouveaux maîtres chaussent les bottes de leurs pré-décédés. Le supplicé, n'est-ce pas Biselele Fortunat qu'on veut conduire à la mort ? »

Les dessous d'une affaire politiquement motivée : révélations de Me Bondo

« Notre client est accusé d'être en contact avec les puissances étrangères, notamment le Rwanda. Dans sa lettre transférée au parquet, l'AG de l'ANR, Mbelu Biosha le charge des accusations qui sont passibles de la peine capitale, donc qui sont très graves. Mais c'est seulement lorsque notre client

a parlé dans l'émission d'Alain Foka qu'on l'a arrêté. On lui a dit qu'en disant que le président Kagame avait un carnet d'adresse, il a humilié le Chef de l'Etat. Mais d'autres ont dit la même chose : Bilomba a évoqué le sens de l'organisation du Rwanda, le président de la République lui-même a dit pareil, et Nicolas

Kazadi vient de le dire aussi. Pourquoi la bête à abattre doit être Biselele Fortunat ? Ceci démontre une guerre politique de positionnement.

C'est après qu'on en vient à ces accusations de trahison. En fouillant ses téléphones, on l'accuse d'avoir trahi la RDC depuis 2019, alors qu'à cette date, la RDC et le

Rwanda étaient en de très bonnes relations. Et Monsieur Biselele était l'interface du chef de l'Etat en ce qui concerne les relations avec le Rwanda, comme M. Nzamwita était aussi l'interface du président rwandais pour les dossiers congolais. Rappelons que le 3 juillet 2022, c'est Mbelu Biosha lui-même qui a délivré l'autori-

sation à l'avion de la délégation rwandaise de venir en RDC. Et le 26 juillet 2022, c'est toujours lui qui a autorisé au jet privé du conseiller privé Biselele Fortunat de se rendre au Rwanda. Biselele Fortunat ne faisait rien en ce qui concerne le Rwanda sans l'aval du Président de la République ».

ME RICHARD BONDO

A quelques pas de la première rencontre entre les ONGs, dont CNPAV, et Dan Gertler

Les choses se précisent dans la perspective de la réunion entre le milliardaire israélien Dan Gertler et le groupe d'ONGs formé autour de «Congo n'est pas à vendre (CNPAV)», The Sentry, Human Rights Watch, RAID et Resources Matters. A l'appel de Dan Gertler, les deux parties ne devraient plus tarder à se rencontrer, en attendant les derniers réglages protocolaires, par ailleurs, très avancés, a appris Econews. Preuve que la tenue de cette réunion ne devrait plus tarder, dans une correspondance, en anglais, datée du 17 mai 2023, Dan Gertler a, une fois de plus, réitéré sa disponibilité à rencontrer ce groupe d'ONGs, généralement hostile à ses activités en République Démocratique du Congo.

L'homme d'affaires israélien Dan Gertler est prêt à tourner cette page sombre et s'engager dans une nouvelle ère de collaboration, en toute transparence, avec tous les acteurs de la Société civile. C'est ce qu'il confirme dans sa lettre du 17 mai 2023, en réponse à la volonté d'un groupe d'ONGs exprimée dans sa lettre du 9 mai 2023.

En attendant la tenue de cette réunion, dite de vérité, par nombre d'observateurs, Dan Gertler propose la mise en place d'une commission restreinte pour se mettre d'accord sur «la forme et le format» des discussions.

«Pour des raisons de respect mutuel et de transparence, et afin de garantir que l'ordre du jour de notre engagement soit géré efficacement, cette réunion spéciale d'une journée devrait être animée par une tierce partie acceptable pour les deux parties», dit-il. Aussi, propose-t-il à ce que les deux parties soumettent «dans les dix prochains jours, une liste de trois candidats potentiels susceptibles de servir de médiateurs neutres dans notre discussion», promettant que «dès que la question sera réglée à no-

tre satisfaction mutuelle, nous devrions convenir ensemble de l'ordre du jour et fixer immédiatement une date pour la réunion».

D'ores et déjà, Dan Gertler a retiré toutes les actions judiciaires intentées, en RDC ou ailleurs, contre des ONGs et des médias : «Je confirme que j'ai donné instruction à mon conseiller juridique de retirer les procédures judiciaires mentionnées en guise de geste de bonne volonté, bien qu'elles aient été bien fondées en fait et en droit. Je m'efforcerai de fournir en temps utile tous les détails souhaités sur les procédures judiciaires retirées».

S'il se dit prêt à discuter de vive voix avec ce groupe d'ONGs, Dan Gertler reste cependant convaincu d'avoir pris la bonne décision en parvenant, le 24 février 2022, à un accord avec l'Etat congolais.

«Je suis fier, déclare-t-il, de l'accord historique que j'ai conclu avec le gouvernement démocratiquement élu de la République démocratique du Congo et de ce qu'il représente. Il s'agit du plus grand transfert volontaire d'actifs jamais réalisé dans l'histoire du continent, qui représente des milliards de dollars et la perspective de nouveaux projets importants de développement et d'infrastructure au bénéfice de la population congolaise», réitérant toute sa disponibilité à débattre de tous les contours de cet accord.

«Je suis à votre disposition pour vous en dire plus et répondre à vos éventuelles questions», promet-il à ce groupe d'ONGs, soulignant par la suite : «Je continue à m'engager à faire preuve de bonne foi et à respecter la transparence et l'inclusivité qui sont à la base de l'accord historique».

Ci-dessous, la réponse, traduite en français, de Dan Gertler à la main tendue du groupe d'ONGs réunissant CNPAV, The Sentry, HRW, RAID et Resources Matters. En pièces jointes, la copie originale de la lettre, en anglais.

ECONEWS

Chère Madame, cher Monsieur,

Je vous remercie de votre lettre du 9 mai 2023.

Je prends note de votre accord pour une réunion et je suis d'accord en principe avec le fait qu'elle devrait avoir lieu sous la forme et le format indiqués dans votre lettre.

Pour des raisons de respect mutuel et de transparence, et afin de garantir que l'ordre du jour de notre engagement soit géré efficacement, cette réunion spéciale d'une journée devrait être animée par une tierce partie acceptable pour les deux parties.

Comme prochaine étape, je propose donc que nous soumettions tous les deux, dans les dix prochains jours, une liste de trois candidats potentiels susceptibles de servir de médiateurs neutres dans notre discussion.

Dès que la question sera réglée à notre satisfaction mutuelle, nous devrions con-

venir ensemble de l'ordre du jour et fixer immédiatement une date pour la réunion.

En outre, je confirme que j'ai donné instruction à mon conseiller juridique de retirer les procédures judiciaires mentionnées en guise de geste de bonne volonté, bien qu'elles aient été bien fondées en fait et en droit. Je m'efforcerai de fournir en temps utile tous les détails souhaités sur les procédures judiciaires retirées.

Je me réjouis d'avoir l'occasion de poursuivre les discussions avec vous. Je suis fier de l'accord historique que j'ai conclu avec le gouvernement démocratiquement élu de la République démocratique du Congo et de ce qu'il représente. Il s'agit du plus grand transfert volontaire d'actifs jamais réalisé dans l'histoire du continent, qui représente des milliards de dollars et la perspective de nouveaux projets importants de développement et d'infrastructure au bénéfice de la population congolaise.

Je suis à votre disposition pour vous en dire plus et répondre à vos éventuelles questions. Dans un souci de transparence et d'équité, je vous demande respectueusement de publier ma correspondance avec vous par les mêmes canaux médiatiques (site web/médias sociaux, etc.) que ceux que vous utilisez pour votre correspondance avec moi.

Je continue à m'engager à faire preuve de bonne foi et à respecter la transparence et l'inclusivité qui sont à la base de l'accord historique.

Je demanderai à l'équipe de Ventora de participer à la conversation à partir de la prochaine correspondance, afin que nos échanges se fassent de manière plus appropriée «d'institution à institution».

Je vous remercie de votre attention et me réjouis de rester en contact avec vous.

RAMAT GAN, ISRAËL, le 17 mai 2023

Dan Gertler



9 mai 2023

Cher Monsieur Gertler,

Nous accusons réception de votre courrier du 13 avril 2023 annonçant la « suspension des poursuites en diffamation récemment intentées contre des ONG, des médias et des particuliers » et prenons acte de cette décision, ainsi que de votre proposition de table ronde entre nos organisations et vous-même.

Nous vous avons écrit le 18 avril qu'une réponse collective vous parviendrait dès qu'elle serait approuvée par l'ensemble de nos organisations. Malheureusement, nous notons que vous avez disséminé une déclaration publique le 19 avril affirmant que nous n'avions pas répondu à votre invitation et que nous avions « gardé le silence ». Nous ne pouvons attester des circonstances qui ont conduit à cette déclaration, mais nous souhaitons préciser que nous avons répondu le 18 avril avant sa publication.

Nous avons soulevé à plusieurs reprises notre opposition à l'utilisation des procès bâillon et souhaiterions une mise à jour de votre part sur les mesures concrètes que vous avez prises depuis votre annonce de suspendre vos affaires de diffamation dans diverses juridictions, ainsi que des éclaircissements quant à savoir si ces procédures seront suspendues ou retirées. En ce qui concerne votre action en justice en RDC, nous comprenons qu'aucune confirmation officielle n'a été reçue par le porte-parole du CNPAV, Jean Claude Mputu, ni son employeur Resource Matters, que vos actions en justice ont été suspendues ou retirées.

Néanmoins, nous apprécions votre offre de nous rencontrer. C'est la politique de nos organisations de fournir aux entreprises et aux responsables gouvernementaux la possibilité de partager leurs commentaires, corrections et idées avant publication. A plusieurs reprises, plusieurs de nos organisations ont partagé de longues listes de questions concernant vos transactions commerciales au Congo, dont beaucoup sont restées sans réponse. Nous nous réjouissons donc de toute perspective d'une discussion de fond avec vous.

À ce titre, nous voudrions vous inviter à venir à Kinshasa pour une réunion détaillée d'une journée au cours de la semaine du 29 mai 2023. Si ce timing ne vous convient pas, nous espérons recevoir prochainement de votre part d'autres dates pour une visite à Kinshasa. Nous proposons ce qui suit pour les modalités de notre rencontre :

1. Un format mixte avec vous et d'autres personnes à Kinshasa présentes en personne, et une connexion virtuelle avec ceux de nos collègues de la société civile répartis à travers le Congo et à l'étranger qui ne peuvent pas y assister en personne.
2. Un environnement neutre et sécurisé avec un facilitateur convenu pour s'assurer que la réunion soit efficace et bien gérée. Nous avons approché l'ONU pour solliciter leurs bons offices pour une telle réunion et nous reviendrons vers vous une fois que nous aurons leur réponse.
3. Une liste convenue des participants. Les deux parties doivent partager la liste des participants une semaine avant la réunion.
4. Accès aux copies complètes des documents clés énumérés dans l'annexe. Ce sont les documents que vous vous êtes engagés à partager avec nos organisations "sur une base transparente et collaborative" dans votre lettre du 17 mars. Nous espérons avoir accès à ces documents au plus tard au début de la réunion. Cependant, les partager avant la réunion peut aider à répondre à certaines de nos questions en suspens et permettra de mener la réunion de manière plus productive.
5. Avant la réunion, nous nous engageons à partager une liste de nos questions les plus urgentes auxquelles nous avons précédemment demandé votre réponse, et nous nous efforcerons de le faire au moins une semaine avant la réunion.

Nous espérons que ces arrangements vous conviennent et nous attendons avec impatience votre réponse.

Sincèrement,

- La coalition Le Congo n'est pas à vendre (CNPAV)
- Human Rights Watch
- Resource Matters (également membre du CNPAV)
- Rights and Accountability in Development - RAID (également membre du CNPAV)
- The Sentry

Restructuration du Fonds social de la RDC : après la brouille, Kinshasa et la Banque mondiale dissipent les malentendus

La dissolution cavalière du Fonds social de la République Démocratique du Congo, une agence gouvernementale d'exécution qui bénéficiait du soutien de la Banque mondiale, a été mal perçue à Washington. Contrariée, la Banque mondiale a piqué une vive colère, n'hésitant pas à la faire savoir dans une correspondance adressée au ministre des Finances, Nicolas Kazadi. En effet, sur décision du Président de la République, le FSRDC a été dissous comme agence gouvernementale et remplacé directement par un établissement public du même nom et placé sous la tutelle du Président de la République. Dans sa décision, la Présidence de la République a exprimé la nécessité de « canaliser l'action institutionnelle en vue d'une meilleure efficacité ». La décision a surpris la Banque mondiale, qui s'est empressée de réagir. Un avis qui n'a pas convaincu la Banque mondiale qui, tout en se pliant à la décision souveraine de la RDC, a exigé des comptes sur les millions de dollars américains déjà injectés dans le FSRDC.

Après la brouille, l'heure est apparemment à l'apaisement. Selon un communiqué de la Présidence de la République, daté 15 mai 2023 et signé par le directeur de la presse présidentielle, les autorités congolaises et celles de la Banque mondiale « ont convergé leurs vues sur la restructuration du Fonds social de la RDC ». Au regard des motivations fournies par les autorités congolaises sur les réelles motivations des réformes engagées dans le FSRDC, le communiqué note que la Banque mondiale « a pris acte de cette restructuration ». « Nous avons dissipé tout malentendu à ce sujet », s'est félicité, pour sa part, Guylain Nyembo, directeur de cabinet du Chef de l'Etat, rappelant que « la restructuration du FSRDC a été guidée par le seul souci de se conformer à la Constitution et aux lois de la République ». Voici, en intégralité, le communiqué de presse de la Présidence de la République qui clôt le débat autour de la restructuration du Fonds social de la RDC.

ECONEWS

Republique Démocratique du Congo



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
CABINET DU CHEF DE L'ETAT
CELLULE DE COMMUNICATION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA BANQUE MONDIALE RASSURÉE SUR LA RÉFORME DU FONDS SOCIAL DE LA RDC

A la suite d'une réunion tenue le 15 mai dernier à Kinshasa, les autorités congolaises et le Groupe de la Banque mondiale ont convergé leurs vues sur la restructuration du Fonds social de la République démocratique du Congo (FSRDC).

Au cours de ces travaux essentiellement techniques conduits par le directeur de cabinet du Chef de l'Etat, Guylain Nyembo, la partie congolaise a rassuré la Banque mondiale sur les motivations légales de cette réforme initiée depuis 2008. La Banque mondiale, qui finance trois projets de développement en RDC à travers le FSRDC, a pris acte de cette restructuration.

Maintenant que c'est chose faite, les deux parties, qui avaient déjà anticipé des échanges sur la question, vont établir ensemble les modalités de la période transitoire pour poursuivre sereinement les opérations en cours (comme indiqué dans le récent communiqué de la Banque mondiale).

« Nous avons dissipé tout malentendu à ce sujet », a déclaré Guylain Nyembo, directeur de cabinet du Président de la République. « La restructuration du FSRDC a été guidée par le seul souci de se conformer à la Constitution et aux lois de la République », a-t-il poursuivi.

Le FSRDC a pour mission principale l'amélioration des conditions de vie de la population congolaise. Les projets soutenus par la Banque mondiale à travers cette structure étatique sont relatifs à la prévention et la réponse à la violence basée sur le genre, la stabilisation et le relèvement de l'est de la RDC.

CONTACT PRESSE

Mr Erik Nyindu, Directeur de la Communication de la Présidence de la République Démocratique du Congo
erik.nyindu@presidence.cd
+243 977 902 821

Kinshasa, Mercredi 17 mai 2023

Plan : Anthony Nkinzo présente à Mme Judith Suminwa son trophée de « meilleure agence d'investissement en Afrique centrale et de l'Ouest »

FRANCIS N.

Reçu en audience, le jeudi 18 mai 2023, par la ministre d'Etat en charge du Plan, Judith Suminwa Tuluka, le directeur général de l'Agence nationale pour la promotion des investissements (ANAPI), M. Anthony Nkinzo Kamole, a présenté à son autorité de tutelle son trophée de « meilleure agence d'investissement en Afrique Centrale et de l'Ouest », remporté au Forum de haut niveau, dénommé « Annual Investment Meeting (AIM 2023) », qui vient de se tenir à Abu Dhabi, aux Emirats Arabes Unis.

Selon M. Anthony Nkinzo, sa structure a été primée première Agence de l'Afrique centrale et de l'Ouest devant le Ghana, un habitué de la compétition. « Il était ainsi important de présenter ce prix à la tutelle, une manière de reconnaître les retombées de ses orientations », a-t-il déclaré.

De l'avis du directeur général de l'ANAPI, « ce prix n'est pas hasardeux », estimant que l'ANAPI a satisfait au critérium et a été sélectionné par un jury de haute facture, composé notamment de l'ONUDI, de l'UA et d'autres institutions internationales.

« Le premier critère est ce-



Le DG Anthony Nkinzo présente à Mme la ministre d'Etat le trophée reçu à Abu Dhabi

lui de la capacité de l'Agence à accompagner les projets d'investissement de forte envergure et de très grande innovation. En effet, chaque année lorsque nous participons à ces assises, nous soumettons différents projets qui ont été agréés au Code des investissements et des projets à forte valeur ajoutée. Le deuxième critère est relatif à la capacité à drainer des institutions. Depuis un certain temps, nous partons avec des start-up, des PME. Et cette fois-ci nous sommes partis avec les gouverneurs de province. Nous avons eu aussi certains mandataires, notamment celui de l'ANADEC. Enfin, le troisième cri-

tère est en rapport avec la capacité à drainer plusieurs personnes dans nos activités », a-t-il indiqué.

Le directeur général de l'ANAPI s'est dit honoré de voir son institution décrocher cette distinction. « Avec ce prix, ce n'est pas seulement l'ANAPI qui gagne mais également le Congo. Ça prouve à suffisance que la RDC devient de plus en plus attractive. On n'est plus ce pays où l'on ne parle que de la guerre, de la corruption. Visa est venu, Mainpower en discussion et bien d'autres structures arrivent », a-t-il soutenu.

Pour sa part, la ministre d'Etat en charge du Plan a félicité

son hôte pour ce prix obtenu et l'a encouragé à aller de l'avant.

« Annual Investment Meeting 2023 (AIM 2023) » est un événement économique, considéré comme l'un des rassemblements annuels d'investissement. Cette année, il a réuni plus de 12 000 participants venus de 170 pays du monde. Parmi lesquels des dirigeants gouvernementaux, des décideurs, des hommes d'affaires, des investisseurs régionaux et internationaux, de grandes entreprises mondiales, des fournisseurs des solutions et des services technologiques pour les villes intelligentes ainsi qu'un certain nombre de startups de petites et moyennes entreprises.

L'ANAPI rapproche la RDC du Botswana

Coordonnée par l'ANAPI, la forte délégation congolaise était composée de quelques membres du Gouvernement central, des gouverneurs de province, des responsables de plusieurs établissements publics et privés avec comme mission de promouvoir et d'encourager de nouvelles opportunités d'investissement en RDC, tout en renforçant les liens économiques

avec les partenaires mondiaux et les investisseurs potentiels.

Dans un autre registre, il y a lieu de rappeler que le dernier passage à Gaborone, au Botswana, du Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, a permis aux deux pays de jeter les bases d'une coopération plus dynamique dans la promotion des investissements. Dans cette volonté de renforcer les liens économiques, tout se fera avec l'accompagnement de l'Agence nationale pour la promotion des investissements, dont le directeur général, Anthony Nkinzo Kamole, faisait partie de la délégation qui avait accompagné le Président de la République.

Le Botswana et la République Démocratique du Congo (RDC) se sont donc engagés, en marge d'une rencontre tenue le 11 mai 2023 à Gaborone, à renforcer leurs liens économiques.

Le protocole d'accord conclu avec le BITC botswanais devait permettre à l'ANAPI d'élargir son champ d'action dans ce pays émergent de l'Afrique australe.

S'exprimant au nom du Botswana, le CEO de BITC a remercié l'ANAPI de l'avoir approché pour la signature de ce partenariat qu'il juge « mutuellement bénéfique » pour les deux parties.

Vital Kamerhe et la crise du maïs : « Nous créons des conditions pour que notre production soit diversifiée »

Vice-Premier ministre (VPM) en charge de l'Economie nationale, Vital Kamerhe a eu droit lundi à son premier grand oral devant la presse. Un seul point a dominé les échanges : la crise du maïs dans le Grand Katanga et le Grand Kasai. Si le patron de l'Economie nationale reste optimiste sur l'efficacité des moyens mis en œuvre pour sortir de cette crise, il reste cependant convaincu qu'à long terme la solution passe par la diversification de l'économie en donnant aux fermiers congolais la possibilité de produire à moindre coût pour rivaliser avec leurs concurrents de l'Afrique australe. Dans tous les cas, Kamerhe croit en la capacité du Gouvernement d'inverser la tendance. « Quand je m'engage dans une affaire, la solution est généralement au rendez-vous », a-t-il déclaré, répondant à une question en lingala. Décidément, Vital Kamerhe pense avoir trouvé la clé pour sortir de la crise du maïs. On l'attend désormais sur le terrain des actions.

ECONEWS

Paix et pain ! Voilà les deux mots qui résument le rendez-vous que Vital Kamerhe, vice-Premier ministre en charge de l'Economie nationale, a eu lundi avec la presse, dans le cadre du traditionnel briefing du Gouvernement. Les échanges ont tourné autour d'un seul sujet : la crise du maïs qui ronge le Grand Katanga et le Grand Kasai. Devant la presse, le VPM Kamerhe a tenu à rassurer l'opinion nationale de la ferme volonté du Gouvernement à apporter une solution de long terme.

Pour l'instant, dit-il, il y a une batterie de mesures qui ont été mises en œuvre pour approvisionner le marché. C'est le cas, note-t-il, des exonérations pendant six mois de toutes les importations de maïs, sans compter de nombreuses facilités que le Gouvernement se propose d'accorder aux producteurs locaux.

Si le VPM Kamerhe note que la crise du maïs vient d'aggraver la crise sécuritaire qui déstabilise la partie Est de la RDC, il reste cependant optimiste sur une sortie rapide de crise. « Au-delà de l'insécurité dans l'Est de la RDC, il y a une autre guerre à laquelle le pays fait face : la faim », a-t-il fait observer, rappelant, comme pour tordre le cou à ceux qui tentent de dénaturer les faits, que « ce problème ne date pas d'aujourd'hui. Le déclin de notre économie a commencé depuis très longtemps ».

Pour le moment, le VPM de l'Economie nationale souligne que « le défi est de sortir de cette zone de pauvreté, redonner à la RDC sa vocation de pays producteur et exportateur des produits agricoles ».

Avec une demande interne en maïs estimé à un (1) million de tonnes, contre une production interne d'environ 250.000 tonnes, la RDC fait face à un gap de 750.000 tonnes



Vital Kamerhe lundi devant la presse

qu'elle est obligée de combler par les importations via les pays de l'Afrique australe, principalement la Zambie et l'Afrique du Sud.

Si tel est le cas, qu'est-ce qui a alors aggravé la crise du maïs de ces derniers jours ? A l'instar de ces prédécesseurs, membres du Gouvernement, Vital Kamerhe pointe également, à son tour, une main noire qui a instrumentalisé la Zambie pour non seulement bloquer toute exportation vers la RDC mais aussi interdire tout transit sur son territoire.

Il se félicite cependant de la tournée qu'il vient d'effectuer, à la tête de l'équipe gouvernementale, en Afrique du Sud, en Zambie et dans le Haut-Katanga qui a eu l'avantage, selon lui, de

lever tous les verrous. « Avec la levée de ces mesures de rétorsion, 200.000 tonnes de maïs sont en route pour Lubumbashi. Dans quatre jours, elles seront déjà sur le marché », promet Kamerhe.

METTRE FIN À UNE « FISCALITÉ TOXIQUE »

Quoi qu'il en soit, Vital Kamerhe rappelle que la meilleure façon de sortir de cette crise du maïs est d'investir dans l'agriculture en mettant fin à une « fiscalité toxique » qui pollue le secteur productif.

« A long terme, il y a des mesures qui sont prévues pour résoudre le déficit dans la production de maïs. Nous créons des conditions pour que notre production soit diversifiée. Le Gou-

vernement prévoit de mettre les producteurs dans les conditions de mieux produire. Un compte séquestre a été ouvert à cet effet », a déclaré Vital Kamerhe.

C'est dire que le VPM de l'Economie est convaincu d'avoir trouvé le remède miracle pour sortir de la crise du maïs. Il ne demande qu'une chose : « Donnez-nous du temps. Nous y travaillons ».

Vital Kamerhe a tout aussi tendu la main à la presse, seule passerelle entre le Gouvernement et la population. « Soyez le vecteur de la vérité. Faites de la bonne publicité pour la RDC ! », a-t-il signifié aux journalistes.

Après les promesses, on attend maintenant voir le Gouvernement Sama lier la parole à l'acte.

Un budget de 11,70 millions USD de la BAD pour faciliter l'accès aux engrais des producteurs agricoles africains

Le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement a donné son feu vert à la dotation budgétaire de 11,70 millions de dollars au Mécanisme africain de financement du développement des engrais (MAFDE), le 16 mai 2023 à Abidjan. Cette dotation budgétaire permettra au fonds spécial créé par l'Union africaine de mener convenablement ses activités au cours de l'année 2023.

Outre l'enveloppe budgétaire de 4,7 millions de dollars qui avait été approuvée en 2022 et qui est reportée sur 2023, la Banque africaine de développement approuve donc 11,70 millions de dollars ce qui porte à 16,40 millions de dollars, le budget 2023 du Mécanisme africain de financement du développement des engrais. Le MAFDE continuera également ses efforts de mobilisation des ressources auprès d'autres partenaires et sollicitera le versement du reliquat de la promesse de don de 10,15 millions de dollars faite par l'Agence

norvégienne de coopération pour le développement (NORAD) en 2022 (8,6 millions de dollars ont déjà été versés).

Le Conseil d'administration a, dans le même temps, validé le programme d'activités 2023 du MAFDE : renforcer le secteur des engrais en misant sur l'accès aux financements, soutenir l'élaboration de réformes politiques viables pour améliorer la production, le commerce et l'utilisation des engrais, et faciliter l'accès des petits exploitants agricoles aux intrants et à l'assistance technique.

En 2023, le mécanisme prévoit de continuer la mise en œuvre de trois projets de garantie de crédit commercial, d'un montant total de 8,3 millions de dollars. Il s'agit de deux projets de 2 millions de dollars chacun en Côte d'Ivoire et au Ghana, et d'un projet de 4,3 millions de dollars au Zimbabwe.

D'autres projets, portant sur des garanties de crédit commercial pour un total de 9,7 millions de dollars seront mis en

œuvre cette année en Tanzanie, en Ouganda, au Mozambique et au Kenya. Trois autres nouveaux projets pourraient être lancés au Sénégal, en Zambie et au Ghana, si l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) concrétise son engagement d'allouer 15 millions de dollars au MAFDE.

Les projets de 2023 seront mis en œuvre en appui au deuxième pilier de la Facilité africaine de production alimentaire d'urgence, que la banque avait lancée pour faire face à la crise alimentaire due à l'invasion de l'Ukraine par la Russie. En outre, le MAFDE travaillera activement avec les pays africains et d'autres acteurs clés à la conception détaillée des pactes nationaux pour l'alimentation et l'agriculture que les dirigeants du continent ont présentés lors du sommet « Nourrir l'Afrique », tenu à Dakar en janvier 2023.

Visant à faciliter l'accès des petits exploitants agricoles aux intrants et aux services de vulga-

risation grâce à des projets de garantie de crédit, le MAFDE prévoit de renforcer leurs capacités ainsi que celles des distributeurs d'intrants. Objectifs : garantir le bon usage des engrais, accroître la productivité agricole et améliorer l'état des sols.

Le MAFDE poursuivra sa collaboration avec le Centre international de développement des engrais (IFDC) et l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA), dans le cadre des initiatives lancées en 2021 pour améliorer la production, le commerce et l'utilisation des engrais. Il mènera aussi une analyse approfondie de la politique des engrais dans dix pays africains à minima, qui dressera un état des lieux, identifiera les lacunes et débouchera sur un plan d'action. Il s'agit d'apporter un appui aux orientations stratégiques qui permettront de combler les faiblesses qui auront été identifiées.

En 2023, le MAFDE nouera également des partenariats stratégiques avec des partenaires clés dans

le secteur des engrais et l'agriculture, pour contribuer à améliorer la sécurité alimentaire en Afrique.

Créé par l'Union africaine à Abuja en 2006, le Mécanisme africain de financement du développement des engrais est un fonds spécial qui vise à améliorer la productivité agricole en fournissant les financements nécessaires pour stimuler l'utilisation des engrais en Afrique et ainsi atteindre l'objectif de 50 kilogrammes d'éléments nutritifs à l'hectare. Il est hébergé et géré par la Banque africaine de développement. Le MAFDE s'est doté d'un plan stratégique pour la période 2022-2028.

L'action du MAFDE est cruciale en Afrique pour faire face aux crises alimentaires et aux diverses menaces à la sécurité alimentaire qu'entraînent la guerre de la Russie en Ukraine, les changements climatiques (sécheresse, inondations, appauvrissement des sols...), les conflits, les attaques acridiennes et les maladies.

Kinshasa accueille le « Colloque international sur la justice constitutionnelle et le contentieux électoral »

En cette année électorale, les magistrats de l'ordre judiciaire congolais se mettent à jour dans le cadre d'un colloque international, ouvert jeudi à Kinshasa autour de la justice transitionnelle et le contentieux électoral. Ces assises ont reçu le soutien du Gouvernement, marqué par la présence, à son ouverture, du Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge.

Le Premier Ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, a, au nom du Président de la République, Chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, ouvert les travaux du colloque international sur la justice constitutionnelle et le contentieux électoral. Ces assises, qui se tiennent à l'hôtel du Fleuve, sont organisées par la Cour constitutionnelle.

En présence de plusieurs participants et invités étrangers, le Premier ministre a, d'entrée de jeu, rassuré de l'accompagnement de son Gouvernement dans la réussite de ces travaux.

« C'est un grand honneur, pour moi, de représenter Son Excellence Monsieur le Président

de la République à l'ouverture de ce colloque international dont l'objectif est de servir de cadre de réflexion sur le rôle de la justice constitutionnelle dans la consolidation de l'État de droit et de la démocratie. C'est l'occasion, pour moi, de féliciter le Président de la Cour constitutionnelle pour cette initiative. Et, je le rassure de l'accompagnement de mon Gouvernement dans la réussite des présentes assises », a déclaré Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge.

Par ailleurs, le Premier ministre a souligné que ces assises arrivent à point nommé et constituent une bonne base pour les contentieux à venir.



Le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge

« Étant un pays en plein processus électoral, et ce, après trois cycles électoraux réussis, ces assises arrivent à point nommé et constituent une bonne base pour les contentieux à venir », a conclu Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge.

Pour sa part, la ministre d'État en charge de la Justice, Rose Mutombo, a rendu hommage au Gouvernement de la Républi-

que. Elle a remercié particulièrement et exprimé sa plus profonde gratitude au Président de la République, Chef de l'État, pour son engagement sans faille quant à l'établissement et la consolidation de l'État de droit, son continuel soutien de corps judiciaire et son intérêt pour l'amélioration de la distribution de la justice en République Démocratique du Congo.

Pour le Président de la

Cour constitutionnelle, Dieu-donné Kamuleta, la tenue des présentes assises a voulu mettre en évidence le rôle et la place de la justice constitutionnelle dans une démocratie et dans la consolidation de l'État de droit.

Ce colloque entend ouvrir une réflexion sur la place de la justice constitutionnelle dans la consolidation de l'État de droit et de la démocratie constitutionnelle. Au total 5 panels sont prévus pour décortiquer la thématique centrale, dont « la contribution de la justice constitutionnelle à l'État de droit et à la démocratie (Panel 1); la Constitution et les autres normes de référence du juge constitutionnel (Panel 2); l'objet du contrôle de constitutionnalité (Panel 3); le juge constitutionnel et les autres juges : subordination, complémentarité ou concurrence (Panel 4); le juge constitutionnel et le contentieux électoral (Panel 5) ».

Avec Celcom/Primature

Nord-Kivu : le rapatriement des réfugiés congolais vivant au Rwanda passe pour une pullule amère

La République Démocratique du Congo (RDC) et le Rwanda se sont engagés lundi à Genève, en Suisse à entamer un dialogue constructif afin de créer les conditions favorables au retour durable des réfugiés congolais et rwandais dans leurs pays respectifs. Il y a peu, cette question avait suscité des réactions dans la classe politique congolaise suite à la déclaration du côté congolais disant qu'il n'y a pas des congolais au Rwanda. A Goma, au Nord-Kivu, une région qui compte un nombre élevé de réfugiés et déplacés, cette décision fait réagir.

Les défenseurs des droits des réfugiés parlent d'une violation grave des droits des réfugiés. Le Collectif d'organisations des jeunes solidaires du Congo/Kinshasa (COJESKI) invite les deux gouvernements au respect strict des droits des réfugiés.

Pecos Kulihoshi Musikami, défenseur des droits des réfugiés, reste sceptique : « Arrivés au point des accords, c'est très choquant pour nous, c'est inacceptable, c'est inhumain. Et on doit, en tout cas, notre gouvernement devrait seulement se retirer de ces accords. Nous devons rappeler que la personne humaine ne doit pas être commercialisée pour l'intérêt politique. Les réfugiés ne sont pas des objets politiques qu'il faut marchander, ce n'est pas de troc. On nous fait encore voir qu'on rentre encore dans le système de troc où il faut vendre certains, il faut s'échanger des personnes humaines. Ça c'est vraiment inacceptable, c'est contre les valeurs, c'est contre le droit, c'est contre la démocratie dans laquelle nous som-



Un camp des réfugiés sur le territoire rwandais

mes en train de nous battre pour ce Congo qui sera digne, un Congo qui sera respectueux de la dignité humaine ».

John Banyene, président de la Société civile au Nord-Kivu, note que la RDC doit rester prudente à ce sujet. Il suggère que l'opération se déroule en collaboration avec les chefs coutumiers qui maîtrisent son peuple. « Vous savez que nous comme congolais, nous sommes un peuple hospitalier, on ne peut pas refuser à quelqu'un de rentrer chez lui, mais, il faut que cela se fasse en respectant les normes. C'est pour dire que s'il y a des réfugiés congolais qui sont au Rwanda, nous avons toujours dit que ces réfugiés-là doivent être identifiés avant leur retour. Et leur identification, nous avons toujours insisté que cette identification doit

se passer en présence de nos autorités coutumières, parce que ce sont eux qui connaissent les différentes collines appartenant à chaque famille », rappelle-t-il.

Certains hommes politiques estiment qu'il n'y a pas de réfugiés congolais au Rwanda. Pour Adalbert Kiengi, homme politique du Nord-Kivu, il s'agit d'un nouveau piège du régime de Kigali pour insécuriser davantage la RDC. « Le gouvernement congolais doit s'assumer, au moment où nous sommes en train de nous battre contre le Rwanda, nous menons une guerre contre Rwanda, et nous cherchons à pacifier notre territoire, c'est là qu'on va signer encore un traité comme quoi, nous devons rapatrier, l'échange des réfugiés, ça ne se fait pas

comme ça. D'après moi, il n'y a pas, à moins que ça soit un alibi, il n'y a pas un réfugié congolais qui serait au Rwanda, sinon, il serait déjà de retour. Pour nous, il n'y a pas de frein, un congolais qui se trouve au Rwanda s'il voit qu'il est malmené là-bas qu'il rentre. Chacun a sa province, son territoire, sa chefferie, sa colline et le village, chacun a sa parcelle ici au Congo. Chacun doit rentrer dans sa parcelle, nous ne voulons pas voir de camp de gens ici qu'on doit amener pour dire que ce sont des réfugiés, il n'y a pas de réfugiés congolais au Rwanda. Au contraire, ce sont des réfugiés Rwandais qui se retrouvent ici, et ce sont ces réfugiés-là qui se constituent encore en force de déstabilisation de l'Est de la République », pense-t-il.

La RDC, le Rwanda et le HCR se mettent d'accord

La RDC et le Rwanda s'engagent à entamer un dialogue constructif afin de créer les conditions favorables au retour durable des réfugiés congolais et rwandais dans leurs pays respectifs. Les délégations de deux pays ainsi que le Haut-Commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) se sont réunies à cet effet, le 15 mai 2023, à Genève (Suisse), pour discuter des dispositions de ce rapatriement. A l'issue de cette réunion tripartite, un communiqué conjoint a été signé par toutes les parties. Selon ce document, les deux gouvernements s'engagent notamment à reconnaître le droit au

retour et à assurer le respect du principe d'un retour volontaire en sécurité et dans la dignité. Il s'agit aussi de relever les défis liés à la sécurité des personnes rapatriées, à l'échange d'informations sur les conditions de vie dans les zones de retour; y compris la sensibilisation au niveau communautaire, ainsi qu'à la réintégration.

La RDC et le Rwanda ont également convenu de continuer d'assurer l'accès à l'asile pour les personnes ayant besoin de protection internationale dans le respect des conventions y relatives.

Les deux pays se sont engagés aussi à tenir à Nairobi, dans un délai d'un mois à compter de lundi 15 mai, une réunion technique pour deux objectifs : définir les modalités pratiques pour la réactivation de tous les engagements et des structures contenus dans les Accords tripartites de 2010 et développer une feuille de route globale y relative; relancer le processus de facilitation du rapatriement volontaire des réfugiés congolais au Rwanda et des réfugiés rwandais en RDC, selon les principes directeurs et modalités déjà souscrits dans le texte des accords tripartites de 2010.

Les délégations étaient conduites par Christophe Lutundula, vice-premier ministre en charge des Affaires étrangères et de la Francophonie de la RDC, Marie Kayisire Solange, ministre chargée de la gestion des Urgences de la République du Rwanda et le Haut-commissaire, Filippo Grandi.

Geste de cœur de Matata Ponyo aux déplacés de guerre du Nord-Kivu

Avant lui, aucun officiel, venu de Kinshasa, n'avait mis ses pieds dans ce camp des déplacés, isolé de la ville de Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu. Profitant de son séjour dans le Nord-Kivu, dans le cadre de la redynamisation de son parti politique, Leadership

et Gouvernance pour la Développement (LGD), le sénateur Matata Ponyo Mapon a visité, mercredi 17 mai, le camp des déplacés. Un geste de cœur qui n'a pas laissé indifférent ces déplacés de guerre qui se sentent plus que jamais abandonnés. Arrêt sur images.



Assemblées annuelles de la BAD en Égypte**Un cadre opportun pour des propositions concrètes vers une croissance inclusive et durable en Afrique**

Si l'Afrique parvient à réaliser une croissance inclusive et un développement durable, elle pourra sortir des millions de personnes de la pauvreté et offrir un avenir meilleur à ses citoyens

ECONEWS

Dans un contexte mondial marqué par une succession de crises et de vents contraires depuis l'apparition du Covid-19 en 2020, l'Afrique a fait preuve d'une solide résilience. Le continent a continué à enregistrer une croissance économique positive.

Selon le rapport sur les Performances et perspectives macroéconomiques de l'Afrique publié par la Banque africaine de développement (BAD), le continent devrait connaître une évolution moyenne de 4 % de son produit intérieur brut réel en 2023 et 2024. Cela est supérieur aux moyennes mondiales de 2,7 % et 3,2 %.

Dans le détail, 53 des 54 pays africains membres de la BAD ont connu des évolutions positives en 2022 qui devraient se poursuivre dans les deux prochaines années. Il est attendu que la somme des richesses supplémentaires créées dépasse 5 % dans plusieurs pays, notamment la Ré-

publique Démocratique du Congo (6,8 %), la Gambie (6,4 %), le Togo (6,3 %), la Libye (12,9 %), le Mozambique (6,5 %), le Niger (9,6 %) et le Sénégal (9,4 %). Mais de nombreux défis subsistent en dehors même du risque climatique, comme la pauvreté et les inégalités qui, bien qu'affichant un recul, demeurent préoccupantes.

C'est dans ce contexte que la Banque africaine de développement consacre ses Assemblées annuelles, du 22 au 26 mai 2023 à Charm el-Cheikh, en Égypte, sur le thème « Mobiliser les financements du secteur privé en faveur du climat et de la croissance verte en Afrique ». Les enjeux sont énormes. Car, si l'Afrique parvient à réaliser une croissance inclusive et un développement durable, elle pourra sortir des millions de personnes de la pauvreté et offrir un avenir meilleur à ses citoyens.

Ces préoccupations sont au centre des priorités de la banque qui s'est engagée à soutenir les

pays africains à réaliser une croissance inclusive et un développement durable sur les cinq piliers suivants : « éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie », « nourrir l'Afrique », « industrialiser l'Afrique », « intégrer l'Afrique », et « améliorer la qualité de vie des populations en Afrique ».

Mais des questions continuent de faire l'objet de réflexions au centre d'un rapport commandité par un groupe d'experts qui ont essayé d'y apporter des réponses. Ce rapport devrait se pencher sur les secteurs clés qui contribuent à la croissance inclusive et au développement durable en Afrique, avec un accent particulier sur les pays à faible revenu, les pays à revenu intermédiaire, les pays en transition, les pays riches en ressources minérales ou les pays exportateurs nets de pétrole.

Le rapport devrait également examiner les chocs internes et externes qui freinent régulièrement les périodes de forte croissance dans les pays africains, ainsi que les stratégies pour y remédier de manière durable.

Enfin, il est question des rôles et responsabilités de diffé-

rentes parties prenantes dans l'immédiat, à court, moyen et long terme, pour appuyer les pays africains dans la réalisation d'une croissance inclusive et d'un développement durable.

Mais parmi les questions clés qui seront au centre des échanges à Charm el-Cheikh, subsiste celle du financement. Aujourd'hui encore, la capacité des pays africains à mobiliser des ressources domestiques est assez limitée, en raison d'économies peu diversifiées, de la persistance des flux financiers illicites, d'un accès plus difficile aux marchés internationaux des capitaux, et surtout d'une concentration des ressources nécessaires au développement. C'est pour cela que la Banque africaine de développement continue de plaider activement pour une plus grande déconcentration des ressources de l'aide publique au développement et un rôle plus accru des banques multilatérales de développement à caractère régional.

Un échange préliminaire de haut niveau entre la Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement,

l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD) s'est récemment tenu sur les actions clés à entreprendre pour parvenir à une croissance inclusive et au développement durable. En Égypte, les participants pourront examiner la manière d'assurer une croissance nominale plus robuste, de développer un secteur financier au service des entreprises locales, et de définir enfin, une stratégie d'endettement pour les pays africains permettant de mobiliser davantage de ressources.

Parvenir à offrir un avenir inclusif et durable pour les populations africaines est un défi complexe et multi-facettes. La Banque africaine de développement plaide pour une approche globale et une participation de toutes les parties prenantes. Au premier rang, on retrouve les gouvernements, le secteur privé, la société civile et les partenaires internationaux. Les discussions prévues à Charm el-Cheikh seront une occasion de renforcer la mobilisation des idées et d'avancer dans les solutions au service de cette ambition.

Finance climatique en Afrique

Le continent africain compte pour moins de 3 % dans le réchauffement climatique global. Cependant, face aux défis majeurs des changements climatiques, les pays du continent doivent réaliser leurs ambitions en matière de croissance verte, en augmentant les investissements climatiques. Alors que les flux de financement climatique vers l'Afrique restent insuffisants, la BAD cherche à réduire et éliminer les risques et obstacles pour accroître l'intérêt des investisseurs privés dans ce domaine. Mais dans le même temps, elle travaille à développer des instruments de financement innovants pour soutenir cette initiative.

Au cours de la dernière décennie, la Banque a développé un savoir-faire et des connaissances dans le financement de projets en rapport à la question climatique. Ses engagements globaux dans ce domaine sont montés jusqu'à 45 % en 2022, alors qu'ils ne représentaient que 9 % en 2016. L'institution a ainsi dépassé ses objectifs de 40 % de ses interventions réservées aux questions climatiques. Parmi les mécanismes innovants, on peut citer son programme pionnier de financement des risques de catastrophe en Afrique (ADRIFi), mis en place en 2018 en collaboration avec la Mutuelle pana-

fricaine de gestion de risques (ARC), et qui visait à promouvoir le déploiement de dispositifs d'intervention en cas de catastrophe.

La Banque est aussi engagée dans la promotion d'approches novatrices pour attirer les investissements du secteur privé, en développant des solutions originales et adaptées aux caractéristiques structurelles des pays africains. Ainsi, à l'occasion de ses Assemblées annuelles qui se tiennent du 22 au 26 mai à Charm el-Cheikh en Égypte, une réflexion, dite événement du savoir, est prévue sur la question. Il réunira des entrepreneurs, des ges-

tionnaires de fonds de pension et de capital-investissement, des financiers et des représentants des pouvoirs publics, afin de discuter des différents instruments et de la possibilité de les déployer à grande échelle sur le continent.

Parmi les outils de financement vert qui seront examinés figurent les obligations vertes, les prêts verts, les obligations durables, les obligations liées au développement durable, les prêts liés à la durabilité et les échanges dette-nature ou dette-climat. Les participants discuteront également des leviers nationaux et internationaux pour surmonter les obstacles à leur

mise en œuvre, ainsi que des opportunités et défis des partenariats public-privé dans le domaine du climat et de la croissance verte.

En tirant des enseignements des meilleures pratiques, tant en Afrique qu'à l'échelle internationale, la Banque africaine de développement espère ainsi favoriser le développement d'instruments de financement innovants, ce qui permettra de soutenir les investissements dans les changements climatiques et la croissance verte, tout en assurant une répartition plus équitable des ressources sur l'ensemble du continent africain.

Avec APO

La Commission européenne retire le Maroc de la liste grise des pays sous surveillance en matière de blanchiment de capitaux

Bruxelles - La Commission européenne a annoncé, mercredi, le retrait du Maroc de la liste grise de l'UE des pays sous surveillance en matière de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme.

Cette décision tient compte des informations du Groupe d'action financière (GAFI) et des modifications décidées lors de la dernière Plénière du GAFI de février 2023 dans la liste des « Juridictions sous surveillance renforcée », dite « liste grise ».

Le GAFI avait, en effet, retiré le Maroc de sa liste grise,



à la suite de la mise en œuvre par le Royaume de son plan d'action convenu avec le groupe.

Selon la Commission, avec les mesures prises pour mettre en

œuvre le plan d'action convenu avec le GAFI, le Maroc a remédié aux carences de son dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et de financement du ter-

rorisme et ne représente plus, pour le système financier international, de menace en matière de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme.

« Étant donné que le Maroc a renforcé l'efficacité de son dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme et en a corrigé les déficiences techniques de façon à honorer l'engagement, pris dans son plan d'action, de remédier aux carences stratégiques identifiées par le GAFI, l'évaluation des informations disponibles qu'a effectuée la Commission l'amène

à conclure que le Maroc ne présente plus de carences stratégiques dans son dispositif et devrait par conséquent être retiré de la liste grise », conclut la CE.

Le GAFI avait salué les progrès notables accomplis par le Maroc dans l'amélioration de son dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme et a noté que le Royaume avait mis en place les cadres juridiques et réglementaires nécessaires pour honorer ses engagements pris dans son plan d'action.

Avec MAP

L'offensive russe et la coercition économique chinoise au menu du G7

Les dirigeants des pays membres du G7 se retrouvent, depuis jeudi à Hiroshima, au Japon, pour un sommet qui doit durer trois jours. A Hiroshima, les dirigeants du G7 vont évoquer en priorité le conflit en Ukraine, tant sur les sanctions économiques contre Moscou que le risque nucléaire. La Chine voisine sera également au cœur des préoccupations, alors que Washington pousse ses alliés à l'imiter et à prendre leurs distances avec le marché chinois.

ECONEWS AVEC AFP

Les dirigeants des pays du G7 se sont réunis, jeudi 18 mai, dans la ville japonaise de Hiroshima, ville marquée par sa destruction nucléaire en 1945 faisant 140.000 victimes et accueillant, aujourd'hui, de nombreux monuments pour la paix. Deux sujets majeurs sont au programme de ces trois jours de sommet, de vendredi à dimanche : le renforcement des sanctions contre la Russie et la protection contre la «coercition économique» de la Chine.

L'objectif des dirigeants des pays membres du G7 (États-Unis, Japon, Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie et Canada) sera d'afficher un front uni face à la Russie comme face à la Chine, mais aussi sur d'autres questions stratégiques sur lesquelles leurs intérêts ne sont pas toujours parfaitement alignés.

LE NUCLÉAIRE AU CŒUR DES DISCUSSIONS

Volodymyr Zelensky interviendra lors de ce sommet. Car l'invasion en Ukraine lancée par la Russie il y a près de 15 mois dominera l'ordre du jour, avec «des discussions sur l'état du champ de bataille», a déclaré le conseiller américain à la sécurité nationale, Jake Sullivan. Selon lui, les discussions devraient se concentrer sur le renforcement des sanctions contre Moscou, qui a entraîné une contraction de l'économie russe au premier trimestre 2023.

Les 7 discuteront également de la lutte contre le contournement de ces sanctions, qui permet au président russe Vladimir Poutine de continuer à financer son effort de guerre.

Les menaces répétées de Vladimir Poutine de transformer la guerre en Ukraine en conflit nucléaire ont été condamnées sans appel par les dirigeants du



G7 et sont considérées par certains observateurs comme une tentative d'ébranler la détermination des Européens et des Américains, qui ont multiplié les envois d'armes en Ukraine. La visite prévue des dirigeants au parc commémoratif de la paix de Hiroshima devrait mettre ces menaces en exergue.

Fumio Kishida, le Premier ministre japonais, dont la famille est originaire de Hiroshima et qui y est lui-même élu, souhaite profiter de ce sommet pour inciter ses invités, notamment le Royaume-Uni, la France et les États-Unis, qui possèdent ensemble des milliers d'ogives nucléaires, à s'engager à faire preuve de transparence sur leurs stocks et à réduire leurs arsenaux.

De nombreux chefs militaires et diplomatiques, dont six anciens chefs d'État, ont également exhorté mercredi les puissances nucléaires à mettre de côté les tensions et à négocier des mesures de maîtrise des armements. Mais dans un contexte de tensions accrues avec d'autres puissances nucléaires que sont la Russie, la Corée du Nord et la Chine, les espoirs d'avancées dans ce domaine durant ce sommet du G7 sont maigres.

«PAS UN G7 ANTICHINOIS»

Puis, dans un deuxième temps, les dirigeants du G7 s'attarderont sur le sujet de la Chine, et en particulier sur les moyens de se protéger d'un

éventuel chantage économique de Pékin, en diversifiant la production et les chaînes d'approvisionnement, alors que le gouvernement chinois s'est montré disposé à recourir à des entraves au commerce.

Tous devraient dénoncer cette «coercition économique» et s'efforcer de surmonter les divergences transatlantiques sur la position à adopter face à la Chine, a indiqué Jake Sullivan. Mais les pays européens, en particulier la France et l'Allemagne, tiennent à s'assurer que l'élimination des risques ne signifie pas la rupture des liens avec la Chine, l'un des plus grands marchés du monde.

Ce n'est «pas un G7 antichinois», a insisté l'Élysée en amont du sommet, en souhaitant «un message positif» de coopération «à condition que nous négocions ensemble».

Le Japon a également invité à Hiroshima huit pays tiers, dont des économies émergentes majeures comme l'Inde et le Brésil, dans une tentative de rallier certains dirigeants réticents à s'opposer à la guerre menée par la Russie en Ukraine et aux ambitions militaires croissantes de Pékin.

PROGRAMME DES OBSÈQUES DE PAPA NSITU KAVEDI STANISLAS 1948 – 2023

I. Vendredi 19/05/2023

Veillée mortuaire à la résidence familiale située au N°11 de l'avenue Armée Quartier Ngafani, commune de Mont-Ngafula. Référence : Arrêt armée / route By-Pass.

II. Samedi 20/05/2023

11 heures : Exposition du corps à l'hôpital du Cinquantenaire.

12 heures :

Levée du corps, suivie de l'enterrement au cimetière Chemin de Paradis sur l'avenue Luhunde, commune de Mont-Ngafula, sur la Route de Matadi.

Prions pour le repos de son âme



9^{èmes} Jeux de la Francophonie : Tshisekedi met la pression sur les organisateurs

Le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a effectué mercredi une descente dans trois sites sélectionnés pour les 9^{èmes} Jeux de la Francophonie. Le Président de la République s'est rendu, tour à tour, à l'Université de Kinshasa, au stade Tata Raphaël et au stade des Martyrs, déterminé à palper du doigt l'avancement des travaux et aussi à faire pression sur les entreprises qui les exécutent à mettre les bouchées doubles pour la réussite de ces Jeux, lesquels seront organisés pour la première fois dans la capitale congolaise. C'est la deuxième visite du Chef de l'Etat depuis le début de ces travaux. Kinshasa sera-t-il prêt à l'ouverture, fin juillet 2023, de ces Jeux ? Suspense !

NANA K.

Pour se rassurer de l'évolution des travaux dans différents chantiers, le Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, qui était accompagné du Premier ministre, Jean Michel Sama Lukonde, du vice-Premier ministre de l'Intérieur, Peter Kazadi, du ministre des Sports, François Kabulo, du ministre de l'ESU (Enseignement supérieur et universitaire) et du ministre de la Communication, Patrick Muyaya, a effectué une visite d'inspection de ces tra-

vaux. Le directeur du Comité national de l'organisation de ces Jeux s'était également joint à cette visite de terrain.

Cette visite a débuté par le stade des Martyrs où le Président de la République s'est rendu compte de l'état d'avancement des travaux de deux gymnases d'une capacité chacune de 3.000 et 2.000 places, sans compter le stadium de basket-ball, totalement relooké.

Après le stade des Martyrs, le Chef de l'Etat a fait le tour du stade Tata Raphaël qui attend recevoir la pelouse synthétique, en passant par le village de la Francophonie pour chuter enfin à l'Université de Kinshasa, un des sites qui servira de logement des athlètes.

Le Président Félix Tshisekedi tient à l'organisation de cet événement dans la capitale congolaise. A deux mois de l'ouverture officielle



de ces Jeux, c'est la course contre la montre qui est engagée.

KABULO S'ACTIVE AUSSI

Les défis restent énormes, mais les entrepreneurs semblent optimistes quant à la remise des infrastructures

dans le délai.

Le ministre des Sports et Loisirs, François-Claude Kabulo mwana Kabulo, s'est entretenu, jeudi 18 mai, avec Mirosljub Jevtic, ambassadeur de la Serbie en RDC. Au menu de leur discussion, le soutien serbe à la tenue des 9^{èmes} Jeux de la Francophonie.

Partenaire de longue date, la Serbie promet d'apporter son accompagnement sans relâche au développement de différentes disciplines sportives au pays des Léopards.

Pour rappel, ces 9^{èmes} Jeux de la Francophonie sont prévus à Kinshasa du 28 juillet au 6 août 2023.

ECONEWS

Journal en ligne et Tri-hebdomadaire d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa / Gombe
Tél : +243 81 904 17 63/
89 301 93 05
+ 243 903185670
E-mail :

kuediasala@gmail.com
www.econewsrdc.com
L'info qui fait échos

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Faustin KUEDIASALA

RÉDACTEUR EN CHEF
Hugo TAMUSA

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Florent N'LUNDA N'SILU

RÉDACTION GÉNÉRALE
Faustin KUEDIASALA
Hugo TAMUSA
Florent N'LUNDA N'SILU
Tighana MASIALA
Jonathan MUTADJIRI
Nana Kanku
A.T. MPUTU

COLLABORATEUR EXTÉRIEURS
Marc NZATE
Francis Mayuma

WEB MASTER
Tighana MASIALA

PRODUCTION
Michel MASUDI
+243 907314011

COMMERCIAL
John RUSHIMBA

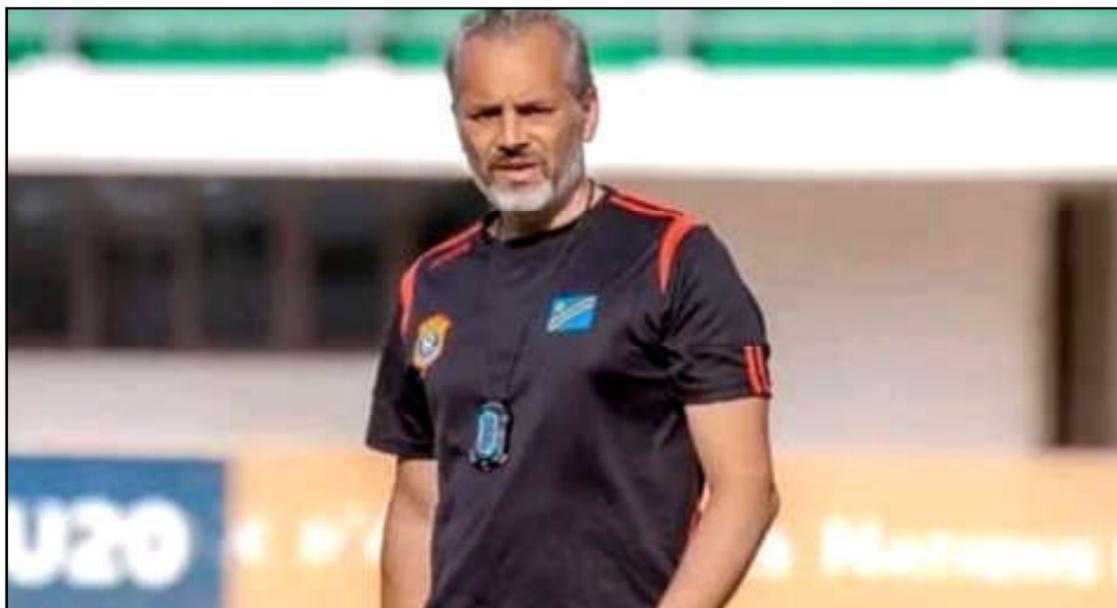
INTENDANT GÉNÉRAL
René LOKOTA

CAN 2023 : sauf imprévu, la RDC sera en amical face à l'Ouganda

N. KANKU

Avant de jouer le match de la 5^{ème} journée des éliminatoires de la prochaine Coupe d'Afrique des Nations (CAN/Côte d'Ivoire 2023), les Léopards de la République Démocratique du Congo affrontent les Crânes de l'Ouganda en amical, le 14 juin prochain à Douala, au Cameroun, dans le cadre de la prochaine trêve internationale de la FIFA. Ce déplacement en terre camerounaise sera suivi d'un autre à Franceville, au Gabon, le 18 juin prochain. Sébastien Desabre et ses hommes affronteront, à cet effet, les Panthères du Gabon, renforcés par Pierre-Emerick Aubameyang, qui fait son retour en sélection, dans un match crucial comptant pour la cinquième journée des éliminatoires de la CAN 2024.

La RDC occupe la der-



Sébastien Desabre, sélectionneur de la RDC

nière place du groupe I, à trois longueurs de son adversaire, le Gabon, leader du groupe, et à deux unités de son prochain adversaire, le Soudan, deuxième du groupe.

Les Léopards comptent

actuellement quatre points après quatre matchs disputés. Ils ont l'obligation de s'imposer ou d'éviter une défaite face aux Panthères du Gabon afin de rester dans la course pour la qualification. La RDC jouera son der-

nier match du groupe face au Soudan à domicile au stade des Martyrs de la Pentecôte.

La liste du sélectionneur pour les deux prochains rendez-vous est attendue, le 29 mai prochain.

Délivrance des attestations d'enregistrement : nouvelle fenêtre d'opportunité de l'ARSP aux sous-traitants locaux

Pour aider à l'éclosion d'une véritable classe moyenne en République Démocratique du Congo, l'Autorité de régulation de la sous-traitance dans le secteur privé (ARSP) a ouvert une nouvelle opportunité pour les sous-traitants d'activités publiques. Ils ont désormais la possibilité de souscrire pour une attestation d'enregistrement qui leur donne la garantie pendant trois ans.

ECONEWS

Les sociétés sous-traitantes d'activités publiques en RDC peuvent de nouveau solliciter et obtenir leurs attestations d'enregistrements des sous-traitants auprès de l'Autorité de régulation de la sous-traitance dans le secteur privé (ARSP), établissement public créé à cet effet.

Le document obtenu aura une période de validité limitée à trois ans, précise le directeur général de l'ARSP, Miguel Kashal Katemb, très engagé et déterminé à accompagner le Chef de l'Etat dans sa vision de promouvoir une nouvelle classe moyenne en RDC. Le DG Miguel Kashal a récemment fait cette annonce, tout en prenant le temps d'expliquer les raisons à la base de la suspension de la délivrance de ce document, essentiellement motivée par le souci d'éviter la fraude au travers des prête-noms dans certaines sociétés. Cette mesure a permis la vérification régulière de l'identité des actionnaires.

UN INSPECTEUR OUTILLÉ AUX COMMANDES

Pour le moment, l'ARSP

a l'avantage d'avoir un inspecteur outillé au service de la nation. En effet, peu après sa prise des fonctions comme directeur général de cet établissement public, Miguel Kashal avait entrepris une série d'actions qui ont marqué les esprits et qui l'ont positionné comme le meilleur gestionnaire, le premier, à avoir bien compris la vision ayant conduit à la création en 2017, de cet établissement public, à savoir l'émergence d'une vraie classe moyenne sociale en RDC.

Parmi ses actions, on compte une mission de contrôle et de conformité menée sur le terrain et qui avait révélé l'existence des sociétés prête-noms et autres stratégies de lutte contre la fraude, en vue de détecter et mettre fin aux actions des irréguliers. Il était temps pour d'abord suspendre momentanément la délivrance des attestations d'enregistrement jusqu'à nouvel ordre.

On se rappelle que la législation en vigueur réserve 51% des parts aux actionnaires congolais dans toute société de sous-traitance créée contre 49% pour les expa-



Miguel Kashal Katemb, DG de l'ARSP

triés. Mais dans la pratique, un système de prête-nom avait servi à contourner cette mesure. Près de 90% des sociétés étaient concernées par ce système de fraude difficile à démanteler, et qui portait préjudice au trésor public et aux entrepreneurs congolais. Il a fallu un DG de la trempe de Miguel Kashal, qui a une expérience avérée dans ce secteur, pour détecter les mécanismes de fraude et ramener de l'ordre.

Il faut souligner que c'était une mesure conservatoire, le temps de mettre de l'ordre dans ce secteur surveillé de très près par les autorités qui comptent sur lui pour l'émergence d'une classe moyenne au pays.

«Fidèle à la vision du Président de la République, nous démystifions le secteur de la sous-traitance en RDC», déclare le DG Miguel Kashal. Et d'ajouter : «Nous avons constaté que les

autres associés s'organisaient pour évincer les Congolais dans lesdites sociétés une fois le permis obtenu. Les Congolais ne leur servaient plus à rien. Cela s'appelle de la fraude, de l'exploitation. Nous sommes réorganisés en interne avec un système d'approbation très serré. Les trois ans nous permettent de faire une réévaluation pour savoir si les mêmes associés continuent de détenir les mêmes parts sociales. Et aussi combattre ce système de prête-nom. Nous voulons que les Congolais puissent avoir des parts réelles. Le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, vient de démystifier ce secteur de la sous-traitance qui était un circuit très fermé, qui devient, aujourd'hui, ouvert à tous les Congolais et à tous les niveaux et qui va permettre de développer la classe moyenne congolaise».

C'est dire que des mécanismes sont mis en place pour permettre non seulement aux sous-traitants congolais de gagner des marchés, mais aussi de les aider à sortir de la pauvreté et devenir des millionnaires, selon la vision tracée par le Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi.

Avec Miguel Kashal aux commandes, tout est en marche pour une ARSP rénovée, au service de la population congolaise.

